



**PREMIER  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Service Communication*

Hôtel de Matignon, le 6 septembre 2021

**Discours de M. Jean CASTEX, Premier ministre  
de clôture du Conseil National de l'Industrie**

**Lundi 6 septembre 2021**

*Seul le prononcé fait foi*

Madame la ministre déléguée en charge de l'Industrie, chère Agnès PANNIER-RUNACHER,  
Monsieur le président de la région Auvergne Rhône-Alpes, cher Laurent,  
Mesdames et Messieurs les parlementaires et les élus,  
Mesdames et Messieurs les présidents des filières industrielles,  
Monsieur le vice-président du Conseil national de l'industrie, cher Alexandre,  
Cher Olivier, notre hôte du jour,  
Monsieur le préfet de région, évidemment,  
Mesdames et Messieurs,

Je veux commencer tout de suite par vous dire tout mon plaisir d'être aujourd'hui parmi vous, à Lyon, pour conclure cette séance plénière du Conseil national de l'industrie dans le cadre de ce beau salon Global Industries que nous visiterons à l'issue de mon intervention.

Il y a évidemment, je commence par ça, le plaisir retrouvé de venir physiquement dans l'un de nos premiers grands salons d'entreprise à rouvrir ses portes. Et disant cela, je sais parfaitement l'impact extrêmement préjudiciable pour le secteur dit de l'évènementiel que cette crise sanitaire profonde et durable a provoqué.

Je vois par ma présence aujourd'hui le double symbole de nos actions collectives pour lutter contre la crise sanitaire, mais aussi le symbole de la vivacité de la reprise économique que connaît actuellement notre pays.

En effet, après des mois difficiles, vous le savez, la pandémie recule, en tout cas sur le territoire métropolitain, grâce à l'ensemble des mesures qui ont été prises, notamment en matière de vaccination. Je veux d'ailleurs une nouvelle fois et inlassablement saluer devant vous le sens de responsabilité de nos concitoyens qui sont désormais près de 50 millions à avoir reçu au moins une première dose, 86 % de ce qu'on appelle la population vaccinale.

La France est parmi les pays au monde à vacciner le plus, même s'il reste encore des progrès à accomplir et, quoi qu'on dise, le passe sanitaire a démontré toute son utilité. La situation économique et sociale, Mesdames et Messieurs, est-elle aussi en voie d'amélioration.

Disons même que de nombreux indicateurs sont très, comment dit-on, favorablement orientés, et ce je le dis, vous le savez, de manière bien plus rapide que ce qu'avait prévu l'ensemble des experts et observateurs nationaux comme internationaux du reste.

Après l'excellent résultat du second trimestre 2021, nous pouvons espérer une croissance cette année autour de +6%, si bien que, et c'est un élément majeur, le taux de chômage est d'ores et déjà revenu à son niveau d'avant-crise, quand là aussi les prévisions nous l'annonçaient au mieux à la fin de l'année 2022.

En mai et juin derniers, nous avons enregistré 1,6 million recrutements, soit le score le plus élevé réalisé depuis 15 ans sur une période aussi courte.

Oui, la reprise est vigoureuse, et d'ailleurs en 2020 j'observe que la France a conservé sa place de pays le plus attractif d'Europe pour les investissements internationaux, tout particulièrement en matière industrielle. Le pouvoir d'achat des Français a continué à progresser en 2020, faiblement, +0,4%, mais contrairement à ce qui s'est passé dans la plupart des pays de l'Union européenne. Et j'escompte que nous retrouvons cette année un taux de progression de l'ordre de 1,5%, comme nous l'avons déjà atteint entre 2017 et 2019, après près de 10 ans de stagnation du pouvoir d'achat.

Tous ces indicateurs, tous ces chiffres, Mesdames et Messieurs, ne doivent rien au hasard. Ils le doivent d'abord aux Français qui ont su faire montre de

résilience et de solidarité et vous savez combien il serait hasardeux de ne s'intéresser qu'à celles et ceux qui occupent le terrain médiatique.

Il y a, il existe une France silencieuse qui n'en pense pas moins et qui agit. Résilience et solidarité de nos concitoyens et esprit d'initiative, d'entreprise de nos entrepreneurs de tout statut qui n'ont jamais baissé les bras face à l'adversité.

L'amélioration de la situation doit aussi, permettez-moi de le dire, aux mesures que le Gouvernement, sous l'impulsion du Président de la République, a su mettre en place très vite et adapter continûment depuis le début de la pandémie.

Ce n'est pas de la publicité que je fais là. Tous les acteurs le savent, les Français s'en rendent compte, en premier lieu grâce aux mesures massives d'accompagnement qui ont permis d'éviter l'effondrement de notre économie et l'explosion consécutive du chômage.

Les outils, vous les connaissez : le PGE, le Fonds de solidarité, l'activité partielle. Tout cela a eu un coût élevé pour nos finances publiques, mais c'était en réalité un investissement indispensable pour sauvegarder l'avenir. Pas question de parler de reprise si nous avions laissé les choses s'effondrer. Et ces outils dont il faut évidemment calibrer l'emploi dès lors que la reprise est là, nous allons les désactiver de manière adaptée et individualisée car nous le savons, il reste encore des pans de notre économie toujours affectés par la crise sanitaire. Nous sommes des gens pragmatiques.

Mais nous n'avons pas fait que prendre de puissantes mesures de sauvegarde. Très vite, nous avons fait le choix de la relance, c'est-à-dire de l'offensive.

Et dois-je vous rappeler que nous avons fait, Mesdames et Messieurs, ce choix dans un cadre européen. Qui ne peut aujourd'hui se réjouir de l'initiative prise en 2020 par la chancelière allemande et le Président de la République, de ce plan de relance européen qui est le socle de notre reprise et qui, pour la première fois avec l'action remarquable de la BCE et de sa présidente Christine LAGARDE, incarne l'action forte, concrète et efficace de l'Europe pour faire face à la crise.

Si j'osais, je ferais, Mesdames et Messieurs, le parallèle avec la vaccination, le choix, qui a été fait de coordonner les commandes de vaccins, a montré toute sa pertinence. On voit bien qu'en la matière et Dieu sait les commentaires que nous avons entendus à l'époque, regardez la situation

aujourd'hui, partir trop tôt tout seul, trop vite n'est pas, comme en économie, forcément un avantage.

Ce plan de relance, voilà un an jour pour jour, que j'en présentais à la nation le contenu. Il s'agit, il s'agissait à la fois de soutenir l'activité, l'investissement, l'offre pour faire face à l'effondrement de la croissance provoqué par la crise sanitaire.

Songez qu'en 2020, la France a perdu 8 % de son PIB, soit une perte de richesse de près de 200 milliards d'euros. Notre objectif commun, celui du Gouvernement en particulier, serait d'avoir non pas en 2024, comme les prévisions initiales le laissaient croire, mais dès 2022, reconstituer toute cette richesse perdue.

C'est Mesdames et Messieurs à notre portée. Il ne s'agissait donc pas simplement, c'était capital, d'assurer la reconstitution de nos forces. Il s'agit aussi, dans le prolongement de la politique de transformation engagée depuis 2017, d'agir sur les leviers structurels de notre économie pour la rendre plus compétitive, plus verte et plus solidaire. Les grands axes de ce plan de relance de 100 milliards d'euros, fort heureusement complétés et prolongés par d'autres acteurs, au premier rang desquels les collectivités territoriales, ces grands axes, vous les connaissez fort bien : la transition écologique, la souveraineté économique, la cohésion sociale et territoriale.

Et ce plan, ce plan, il se déploie vigoureusement. En seulement 12 mois, il a déjà rempli la majorité de ses objectifs. Cela tient d'abord au fait qu'il s'appuie sur l'ensemble des forces vives de la nation, entrepreneurs comme élus locaux. Concrètement, près de 50 milliards d'euros ont déjà été engagés, et nous tiendrons l'objectif de 70 milliards d'ici la fin de l'année.

Ce plan de relance, je veille à ce qu'il n'oublie aucun territoire, aucun de nos concitoyens. C'est pourquoi j'ai souhaité qu'il soit mis en œuvre au plus près du terrain. Ce sont ainsi 16 milliards de ce plan qui sont directement territorialisés, c'est-à-dire dont l'affectation est décidée au niveau régional ou départemental et dont 8 milliards font l'objet d'une contractualisation avec les collectivités locales.

Cohésion territoriale, cohésion sociale, et vous me permettrez d'insister à ce titre sur les ambitions qui ont d'emblée été les nôtres dans le cadre de ce plan en faveur des jeunes et de leur insertion professionnelle. On sait classiquement, particulièrement en France, que ce sont les premières victimes des crises économiques.

C'est pourquoi nous avons mis le paquet, 9 milliards précisément, c'est inédit. Ça s'appelle le plan « Un jeune, une solution » que j'avais présenté l'été dernier, c'était à Besançon.

Les résultats, là encore, sont là, Mesdames et Messieurs. Le plan a permis à 2 millions de jeunes d'être embauchés en CDI ou CDD de plus de 3 mois, à près d'un million d'entre eux d'être accompagnés ou en parcours d'insertion. Je veux, devant vous, tout particulièrement me réjouir que plus de 500 000 contrats d'apprentissage ou d'alternance aient été signés. C'est un record historique.

Nous croyons à l'apprentissage au point que je vous annonce aujourd'hui que les aides de France Relance à l'apprentissage seront prolongées de 6 mois supplémentaires jusqu'au 30 juin 2022. Au total, ce sont 2,6 millions, 2,6 millions de jeunes qui ont, à ce jour, directement bénéficié d'aides de France Relance pour l'emploi, l'insertion ou la formation. Je n'avais pas été le seul traumatisé par la précédente grande crise 2008-2010.

Le taux de chômage des jeunes, Mesdames et Messieurs, à cette époque, +31 %, une catastrophe. Aujourd'hui, il a diminué par rapport à février 2020 et le taux d'emploi des jeunes n'a jamais été aussi élevé depuis les 15 dernières années. Cela ne signifie pas que nous devons nous reposer, je vais y revenir, sur nos lauriers, mais cela signifie que nos efforts collectifs, là comme ailleurs, ont payé. Nous travaillons ensemble avec sérieux, avec humilité, au service du pays.

Et dans ce plan de relance, vous le savez bien, l'État a souhaité, là encore dans le prolongement de la volonté politique exprimée dès 2017 par le Président Emmanuel MACRON, il a souhaité faire de l'industrie une priorité forte. C'est une question, je parle à des convaincus, de compétitivité. C'est une question de souveraineté. C'est une question d'aménagement du territoire, car nous le savons tous trop bien, pendant de longues décennies, la France a fait le choix volontaire ou subi de se détourner de son industrie. Erreur funeste. Quelques illustrations : la part des emplois industriels en 1980, vous voyez, je vais loin : 22 %. En 2017, 13 %. Sur cette même période, parlons en valeur absolue, l'industrie française est passée de 5,3 millions de salariés dans l'industrie à 3,2. Ça représente une moyenne de 50 000 pertes d'emplois industriels par an.

Or, la désindustrialisation, Mesdames et Messieurs, vous le savez, ce ne sont pas que des chiffres. Ce sont des territoires entiers sinistrés, des conséquences sociales dramatiques pour des millions de familles, un abaissement.

Cette crise, là encore, a fortement démontré de notre souveraineté nationale. Oui, nous avons perdu une large part de notre indépendance industrielle dans certains secteurs aussi fondamentaux que celui de la santé ou des puces électroniques, dont les pénuries ralentissent plusieurs secteurs.

L'autre conséquence tout aussi dommageable, c'est que la France a été à la peine pour intégrer l'accélération technologique majeure qui est en train de se jouer devant nous. Je pense, évidemment, à la découverte spectaculaire qui a frappé le monde et qui nous est si utile des vaccins à ARN Messenger qui, en moins d'un an, nous le voyons, ont totalement changé la donne. Il y a vingt ans, nous étions les leaders européens, nous étions les leaders européens. Mais à force de sous-investissements en recherche, de liens progressivement distendus entre les acteurs et par conséquent du recul en matière de production, nous avons été rétrogradés au quatrième rang en matière de production dans les industries de santé. Et nombreux sont les Français, comme moi, à avoir très mal vécu ce qu'il se passait en la matière.

Nous sommes là pour réagir et pour agir. C'est pour toutes ces raisons que dès 2017, le Président de la République a fait de la réindustrialisation de la France l'un des principaux objectifs de son action à la tête du pays.

Et je voudrais devant vous souligner le rôle et l'action déterminée de la ministre, aujourd'hui en charge de ces sujets, à mes côtés, Agnès PANNIER-RUNACHER. Ce volontarisme commence à porter ses fruits. Voyez là aussi, je reste modeste. Puisque dès avant la crise, notre industrie a à nouveau créé des emplois en France, et ce, pour la première fois depuis 30 ans. Entre 2017 et 2019, ce sont 30 000 créations nettes d'emplois dans l'industrie. Le compte est loin d'y être, mais la tendance est clairement inversée. Avec de surcroît, un niveau d'investissement industriel très sensiblement orienté à la hausse. En 2018 et 2019, avant la crise Covid, nous avons ouvert davantage d'usines en France que nous en avons fermé, et ça aussi, c'est historique.

L'Industrie, je disais tout à l'heure, un peu plus de 3 200 000 emplois dans tous nos territoires, partout, y compris en milieu rural, et vous savez mon attachement pour les territoires ruraux ; des emplois le plus souvent bien rémunérés, en tout cas, qui assurent des conditions de vie décentes à des millions de familles.

Eh bien oui, la crise a renforcé notre volonté et notre conviction à soutenir l'industrie nationale. D'autant que, ai-je besoin ici de m'y étendre, des évolutions structurantes sont à l'œuvre. Elles portent pour nom la

numérisation, la décarbonation, sans compter les innovations technologiques dans un monde qui bouge sans cesse.

Tout cela nous oblige à être offensifs, à anticiper, à structurer les filières, comme le CNI le fait avec efficacité et surtout à investir massivement.

L'État a la place qui est la sienne, mais qui, à mes yeux, est tout sauf secondaire, ne se dérobera pas à ses responsabilités. Il l'a fait dès le début de la crise, en mettant en œuvre des plans de soutien massif. Je les ai cités en général.

Je voudrais évoquer évidemment ce que nous avons arrêté pour l'automobile et l'aéronautique, dont chacun sait ici le rôle structurant que ces filières jouent pour notre industrie. Il l'a fait par une série de réformes transversales ambitieuses.

Et parmi les mesures qui ont permis de créer un climat favorable à l'activité industrielle, je veux notamment insister devant vous sur l'importance de la baisse des prélèvements tant sur les entrepreneurs que sur les entreprises, qui s'est traduite par une baisse de 33 à 25 % de l'impôt sur les sociétés, par l'allègement pérenne des cotisations sociales des employeurs ou plus récemment sur les usines avec la baisse des impôts de production de 10 milliards dès 2021 précisément dans le cadre du plan de relance.

Alors que tant de gouvernements avaient promis cette baisse des impôts de production, nous l'avons fait et c'est une réussite. Outre la fiscalité, nous veillons également à combattre ce mal français qu'est la complexité des démarches administratives. Alors ça je peux vous dire que c'est un combat de titans. C'est pour cela que nous avons simplifié, par exemple, le nombre de nos procédures pour faciliter les initiatives.

Je salue les parlementaires à travers les lois ESSOC, PACTE et plus récemment ASAP. Leur but : accélérer les extensions industrielles et les implantations en France. Et nous aurons, si vous me passez cette expression, une nouvelle fenêtre de tir d'ici la fin de la mandature avec la loi 3DS, en janvier, c'était une loi 3D, vous avez mis un « s » pour simplification, loi en cours d'examen au Parlement.

Je pourrais donner plusieurs exemples. Par exemple, l'éolien offshore, où nous avons accéléré massivement les délais pour permettre des implantations plus rapides. Je pense également à tous les projets d'installations non soumis à l'évaluation environnementale où le préfet peut opter pour une consultation

électronique permettant de gagner de l'ordre de plusieurs semaines sur la délivrance de l'autorisation environnementale.

Je pense également au rehaussement du seuil des marchés publics de 30 à 100 000 euros, particulièrement utile pour accélérer les achats auprès des TPE et des PME.

Le plan de relance, vous le savez aussi, a ouvert plusieurs dispositifs et financements au bénéfice de nos filières industrielles. Ils ont déjà bénéficié à 9 000 entreprises pour soutenir leurs investissements productifs avec près de 11 milliards d'euros d'investissement, mobilisant plus de 3 milliards d'euros d'aides publiques de l'ensemble des collectivités.

Ce sont ainsi 231 000 emplois qui ont été créés ou sauvegardés, et très majoritairement, très majoritairement dans les TPE et les PME. Je pourrais donner de nombreux exemples de localisation ou de relocalisation d'activités industrielles. Je pense parce que je l'ai vu récemment à exFAT, dans l'Essonne, qui a relocalisé depuis la Malaisie de la production de composants électroniques.

Mais je sais que les exemples dans cette région sont particulièrement nombreux. Et ce n'est pas un hasard si j'ai voulu m'exprimer sur ces thèmes ici, ce matin, à Lyon.

On peut citer C15, dans l'Isère [inaudible], entreprise qui relocalise sa production de paracétamol, [inaudible] startup lyonnaise qui souhaiterait implanter une unité de recyclage de terres rares à partir des membres permanents. Aigle qui relocalise dans la Vienne la production de bottes pour enfants en caoutchouc et je pourrais multiplier les exemples.

Mais je voudrais surtout m'attarder sur le dispositif Territoire d'industrie, vous connaissez, tant il est illustratif de la méthode que je promeus de manière globale. Territoire d'industrie, chère Agnès, c'est un excellent exemple aussi de partenariat entre l'État et les régions.

Un an après son lancement, ce sont 1080 projets qui ont déjà été financés, autant d'usines ou d'ateliers qui sortent de terre partout sur les territoires et témoignent de la vigueur de notre esprit d'entreprendre.

C'est aussi un programme qui a permis de répondre au choc industriel dans les bassins d'emplois affectés parce qu'il y en a par des restructurations



significatives en soutenant de nouveaux projets pour revitaliser ces territoires. Je pense à Béthune, à Rodez, à Saint-Claude en Jura.

Compte tenu du succès remporté par cet outil territoire d'industrie, je vous annonce ce matin ma décision de redoter ce programme à hauteur de 150 millions d'euros pour soutenir des projets de qualité qui n'avaient pas pu être retenus, mais surtout, pour renforcer spécifiquement le soutien aux territoires les plus durement touchés par les restructurations industrielles.

Ces crédits seront redéployés au sein de l'enveloppe de France Relance. Et puisque j'ai devant moi les plus hauts responsables de l'industrie française, je vous demande évidemment, Mesdames et Messieurs, de vous mobiliser personnellement pour ces territoires qui disposent de toutes les compétences requises et qui, je vous l'assure, aiment les usines.

J'en appelle également aux régions pour se mobiliser à cette même hauteur pour poursuivre notre action partagée.

Mesdames et Messieurs, quels qu'encourageants que soient les indicateurs et la conjoncture économique, quels que positifs que soient nos résultats sur le front de la relance, et ils le sont, nous avons le devoir de nous adapter sans cesse et surtout de voir plus loin. Nous le devons car il nous faut une croissance encore plus forte et plus riche à l'emploi pour rembourser les dettes que la lutte contre la crise et la relance par l'investissement nous a conduit à contracter.

C'est une bonne dette, je le dis ici, indispensable. Une dette utile, mais toute dette doit être remboursée. Et comme nous ne voulons le faire, ni par un retour à l'austérité, on a connu ça dans la précédente crise et les pays européens ont reconnu que ce n'était pas la bonne voie, même le FMI l'a dit et démontré, ni par une hausse des prélèvements obligatoires. Eh bien, nous devons ensemble, par notre travail et par la pertinence de nos choix économiques, notamment en faveur de l'industrie, assurer à la France une croissance soutenue, très forte et durable.

Nous voyons bien qu'aujourd'hui, les pleins effets de la reprise sont entravés par la hausse du cours de certaines matières premières et par, comme on dit pudiquement, des tensions sur le marché du travail. Même dans l'industrie, tous les emplois créés ne trouvent pas preneurs. Et que dire de bien d'autres secteurs économiques ? Et c'est évidemment hautement regrettable quand on connaît le niveau de notre chômage en France.

Ces sujets, Mesdames et Messieurs, étaient au centre des rencontres que j'ai tenues en fin de semaine dernière avec les partenaires sociaux. Je leur ai proposé trois axes de travail qui sont déjà pour partie engagés.

Le premier, c'est un travail dans les branches. En tout cas, dans certaines d'entre elles que nous avons consensuellement identifiées pour travailler sur l'attractivité des métiers, les conditions de travail et les salaires, notamment ce qu'on appelle les minimas de branche, a fortiori lorsque ces derniers sont inférieurs au Smic.

Le deuxième axe, c'est l'entrée en vigueur de la réforme de l'assurance chômage, permise et rendue nécessaire par l'amélioration de la conjoncture. Nous en avons, vous le savez, suspendu l'application compte tenu de l'explosion du chômage. Les temps ont changé. L'objectif est double et reste plus que jamais d'actualité : lutter contre la précarité et les contrats courts, d'une part, inciter à la reprise d'activité d'autre part. Nous le disons, nous l'assumons et nous le ferons. La sortie progressive des dispositifs d'activité partielle va du reste dans le même sens. Je sais l'opposition de certains à la réforme de l'assurance chômage. Mais je la crois courageuse et surtout utile. Je ne partage pas les craintes qui se sont exprimées et j'ai proposé aux partenaires sociaux, et en particulier aux syndicats, un dispositif objectif de suivi et d'évaluation de sa mise en œuvre.

Le troisième axe, c'est encore et toujours celui des compétences et de la formation. Nous devons élargir, renforcer et prolonger les efforts engagés depuis le début du quinquennat sur ce registre. Vous vous souvenez tous de la Loi sur la liberté de choisir, son avenir professionnel ou encore du fameux programme PIC, « l'investissement des compétences ».

Pour alléger les tensions en matière de recrutement et préparer les évolutions structurelles de notre économie, je présenterai très prochainement avec Elisabeth BORNE un nouveau plan d'action que nous devons achever de concerter.

Nous allons en particulier accentuer notre intervention à l'égard des jeunes dans le cadre du futur contrat d'engagement annoncé par le Président de la République en faveur des chômeurs de longue durée dont le nombre s'est accru, et des seniors.

Pour les salariés, un effort est également indispensable pour leur permettre de relever avec succès les défis des mutations de l'économie et des métiers

émergents. Nous entendons privilégier les formations en entreprise et les dispositifs opérationnels.

Pour tout cela, nous dégagerons des moyens nouveaux et l'industrie en bénéficiera pleinement. Car autant que conforter les industries aujourd'hui, c'est inventer l'industrie de demain qui constitue notre défi collectif, cher Alexandre SAUBOT.

Plusieurs transitions majeures bouleversent nos industries, à commencer par la transition écologique. Cette dernière exige à la fois d'inventer des procédés industriels moins intensifs en carbone tout en développant des solutions décarbonées. Pour cela, nous devons investir massivement dans l'innovation qui est à la fois le premier moteur de notre économie mais aussi la condition sine qua non pour que la France tienne son rang à l'avenir de grande puissance scientifique et industrielle.

Une fois encore, l'État est au rendez-vous à travers les 25 milliards de la loi recherche et innovation et les 20 milliards du plan d'investissement d'avenir, le PIA, le quatrième du nom. C'est comme cela que nous pourrions positionner la France sur les secteurs clés de demain, notamment en accompagnant les startups et les écosystèmes dans leur croissance sur les marchés stratégiques.

L'objectif est clairement de permettre de conforter cette dynamique d'innovation, notamment dans les domaines aussi stratégiques que le quantique, l'intelligence artificielle, l'hydrogène vert, les batteries, la nano-électronique ou encore les biotechnologies vertes. Et bien entendu, je l'évoquais tout à l'heure, la santé. C'est tout le sens, là nous sommes déjà sortis du bois, du Plan Innovation santé 2030 présenté par le Président de la République lui-même il y a quelques semaines, qui prévoit 7 milliards d'euros d'investissement pour lancer de nouveaux clusters, développer et produire de nouvelles thérapies, poursuivre la relocalisation des produits les plus critiques et attirer en France les meilleurs talents de la recherche et de l'industrie.

Notre objectif est simple : faire de la France le premier écosystème européen en innovation de santé. Cette ambition, nous devons la porter dans de nombreux autres domaines, à l'échelle nationale comme à l'échelle européenne. Au vu des montants qui doivent être engagés, au regard de ce que consacrent les grandes puissances comme les États-Unis et la Chine, la France ne saurait faire cavalier seul.

Nous sommes européens. Nous sommes européens, nous le revendiquons. La souveraineté nationale passe aussi par l'Europe. Dire le contraire, c'est mentir aux Français. Et c'est tout le sens de la démarche des grands projets industriels d'intérêt européen commun, les PIEC, que vous connaissez tous et que la France porte avec force au niveau européen.

Nous avons, vous le savez, avec l'Allemagne notamment, lancé celui sur les batteries en 2018. La dynamique doit se poursuivre et s'amplifier avec le nouveau programme en cours sur l'hydrogène qui doit par exemple permettre de soutenir des projets de Gigafactory d'électrolyseurs. Et nous en avons lancé d'autres dans le domaine du cloud, de la nano-électronique et de la santé.

À chaque fois, à chaque fois, ce sont des projets qui vont permettre de reconstruire en Europe les chaînes de valeur industrielles pour demain. Enfin, l'Europe doit également nous servir pour protéger, pour protéger notre économie et nos industries, notamment les plus exposées. Et c'est tout le sens, entre autres, du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, indispensable pour atteindre nos objectifs environnementaux en évitant les fuites de carbone. Il s'agit, vous le savez, d'une des priorités de la présidence française de l'Union européenne qui débutera le 1er janvier prochain. Et si nous devons joindre nos propres efforts à ceux de l'Europe, si nous devons aiguillonner l'Europe pour se saisir comme elle le fait de ces sujets industriels, nous devons évidemment montrer l'exemple nous-mêmes.

C'est ainsi qu'à la demande du Président de la République, nous préparons un plan d'investissement pour bâtir la France industrielle de 2030 autour de projets qui seront au cœur des transitions écologiques et numériques et qui feront, qui seront notre économie de demain.

Et ce plan, nous souhaitons évidemment le bâtir avec vous parce que vous êtes déjà pleinement engagés dans la concrétisation de la France industrielle de 2030. C'est pourquoi j'ai demandé aux ministres concernés d'engager au cours des prochaines semaines, des consultations avec les filières et l'ensemble des acteurs de la technologie et de l'innovation, mais également des partenaires sociaux, des collectivités territoriales, dans le cadre d'une concertation la plus large possible.

Attention, nous devons être sélectifs, retenir les projets qui portent les enjeux les plus forts en vue de consolider les positions industrielles dans lesquelles nous sommes déjà bien positionnés, mais aussi pour reconquérir notre souveraineté dans certaines filières.

Mesdames et Messieurs, j'avais ce matin beaucoup de choses à vous dire parce que nous faisons avec vous beaucoup, parce que le chantier est immense, mais que nous sommes décidés à travailler jusqu'à la dernière minute.

Nous avons conscience que nous sommes à une époque charnière de notre histoire industrielle, comme toujours, ces moments sont passionnants quand ils sont au croisement de ce que le volontarisme politique auquel je suis particulièrement attaché et le génie français, dont je ne cesse d'être admiratif, sont capables de faire de mieux.

Une fois encore, croyez-moi, si elle s'en donne les moyens, la France saura inventer des solutions. Je le dis aux pessimistes et déclinistes de tout poil, aux commentateurs et aux y'a qu'à, faut qu'on, elle saura renouer avec la grandeur industrielle et se positionner comme l'une des grandes puissances de la transition écologique.

Pour faire tout cela, nous avons évidemment besoin de votre appui et surtout de votre engagement. Nous avons besoin de vous pour, bien sûr, d'abord préciser la définition de ses priorités. Nous avons besoin de vous pour continuer à mettre en œuvre tous ces projets que nous soutenons dans les territoires. Nous avons besoin de vous pour renforcer fortement la logique de filière en appuyant les TPE et les PME.

Et je sais combien, je veux une nouvelle fois vous en manifester ma gratitude et celle du Gouvernement, je sais combien tous ici, vous avez déjà activement contribué à tout cela.

Sous l'impulsion du Président de la République, nous sommes tout simplement ensemble en train de nous donner la volonté et les moyens de ce qui pourrait bien être la cinquième révolution industrielle de notre histoire.

Je vous remercie.